



## Les vœux de votre Maire

Chères Roquettoises, Chers Roquettois,

L'année 2020 qui s'est terminée a été une année particulièrement éprouvante pour tous.

Notre tissu associatif, nos écoles, nos commerçants et nos entreprises connaissent des fermetures et des restrictions importantes. Nous n'avons pas pu nous déplacer, nous amuser et nous rencontrer librement. Pourtant, durant cette période difficile, vous avez été d'un civisme et d'une humanité exemplaire. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants mobilisés durant ces longs mois de confinement.

Après cette épreuve, ce sera tous ensemble que nous retrouverons l'élan qui fait la force de notre commune.

En cette période, j'ai une pensée spécifique et amicale pour les personnes isolées ou en difficulté. À l'aube de cette nouvelle année que je souhaite plus sereine, je suis persuadé que nous allons prochainement revenir à une vie normale. Redevenir enfin libres.

C'est avec beaucoup d'émotion et d'espoir que l'ensemble des élus et des agents communaux se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de bonne et heureuse année 2021 et vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Prenez soin de vous et de vos proches.

À très bientôt,

Michel Capdecombe.

## Synthèse du conseil municipal du 17 décembre 2020

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 17 décembre 2020. Voici les principaux points abordés et votés:

- Charte de végétalisation de l'espace public (cf article dédié au verso)
- Autorisation de Programme Crédit de Paiement (APCP) pour l'installation de deux panneaux lumineux d'information double face couleurs en amont du vote du budget 2021.
- Autorisation annuelle d'engagement à hauteur de 10000€ maximum pour les petits projets d'éclairage public auprès du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour la durée du mandat 2020/2026.
- Nomination de conseillers municipaux aux commissions thématiques du Muretain Agglo (commissions développement durable et transition énergétique, voirie et travaux, services aux familles, développement, ressources)
- Vote en faveur de la création d'un emploi en CDD (2 ans) pour le recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)
- Adoption de la décision modificative pour le budget 2020 permettant le renouvellement du serveur de la mairie.

Intéressé par les procès verbaux des Conseils Municipaux ? Ils sont disponibles en Mairie et sur le site internet.

## Le saviez-vous ?

Le SAGE (SIVOM Saurune Ariège Garonne) est un syndicat intercommunal auquel adhère la commune de Roquettes. Il gère pour notre commune : la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, l'entretien et les travaux associés aux réseaux, aux usines de pompage et aux stations d'épuration.

Le SAGE propose d'autres services comme la vente de compost aux particuliers. Prochainement, il deviendra le gestionnaire de la future station de pompage d'eau potable de Saubens (qui alimentera entre autres Roquettes) mais aussi d'un crématorium et d'un parc photovoltaïque situés à Lavernose-Lacasse. Pour toute démarche, les Roquettois doivent s'adresser au Pôle Ariège situé à Pins-Justaret (adresse : 2 avenue de Toulouse Téléphone : 05 62 11 73 60). Pour plus d'informations : <https://www.sivom-sag.fr/fr/index.html>.

## Masques jetés sur la voie publique: STOP !

Il est constaté un nombre très important (et malheureusement croissant) de masques qui traînent sur la voie publique et qui doivent être ramassés par les agents municipaux. Ceci n'est pas acceptable pour des raisons d'hygiène évidentes (pour toute personne qui serait amenée à le ramasser), pour des raisons écologiques (un masque chirurgical met jusqu'à 450 ans à se désagréger dans la nature. Il est fait de plastique !!), pour des raisons techniques (par exemple, négligemment jetés dans les caniveaux finissent par boucher les tuyaux des réseaux d'assainissement et entraver le bon fonctionnement des stations d'épuration). Merci d'agir de manière civique en les jetant dans une poubelle et non par terre, pour le bien être de tous.

## Permanences

**Elu de permanence** (pour les urgences et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

**Service urbanisme** : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis de 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

**CCAS** : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

**Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques.**

*Pour recevoir simplement toutes les informations (et plus encore), faites comme plus de 25% des Roquettois: installez l'application mobile citoyenne !*



**Application mobile citoyenne « Commune de Roquettes ».**

Actualités en temps réel, alertes, évènements, vie pratique, annuaires, démarches...

**Tout Roquettes dans votre poche, facilement.**





**Le port du masque est obligatoire sur tout l'espace public  
Jeter les masques par terre est interdit → poubelle !**

### **Appel à bénévoles pour la manifestation « Lire en fête »**

La Médiathèque lance à un appel à bénévoles pour la tenue d'ateliers créatifs lors de la manifestation « Lire en fête » qui se tiendra le samedi 20 mars 2021 de 14h à 18h dans le hall des écoles.

Pour plus de renseignements, contactez la médiathèque au 05 61 72 28 79 avant le lundi 25 janvier 2021.

### **Les 5 ans de la Médiathèque Olympe de Gouge**

5 ans déjà ! L'équipe de la Médiathèque vous a organisé des événements sur toute la journée du 16 janvier 2021. Au programme:

- 10h30: lecture d'albums par l'association Lire et faire Lire
- 16h00: rencontre/dédicaces avec Laurence Talairach
- 20h00: spectacle interactif "Bibliothèque, mon amour" par la Cie WonderKaline

### **Roquettes, labellisée "Terres de jeux 2024".**

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. "Terre de Jeux 2024" est un label destiné aux collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, clubs) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux. Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien. L'ambition est aussi que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée.

Roquettes, forte de sa dynamique associative sportive, a naturellement décidé de se porter candidate pour participer à cet événement exceptionnel et a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » fin Novembre 2020 👍. C'est donc les citoyens, les associations, les écoles, la commune... bref, nous tous, Roquettois, qui allons être acteurs de cette grande fête !

### **Première édition de Festiv'Roquettes**

Festiv'Roquettes, c'est un ensemble d'événements dans le cadre d'un festival multi-culturel, dont le thème de la première édition est "Ecologie". Cinéma, concerts, Lire en fête, carnaval, expositions, etc. Il se déroulera du 29 janvier au 28 mars 2021.

Tout commencera au Château par une exposition Photo et Peinture de Roquettes qui se déroulera du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier 2021. Le vernissage de cette nouvelle exposition aura lieu le vendredi 29 janvier 2021 à 18h30. **Nous invitons les Roquettois désireux de participer en exposant leurs œuvres à faire part de leur candidature** (cf site internet de la Mairie). Elles feront l'objet d'un vote du public et d'un vote du jury. Date limite d'inscription: vendredi 15 janvier 2021.

### **Création d'un « permis de végétaliser » sur l'espace public.**

La commune possède de nombreux espaces publics végétalisés, aménagés entretenus par la mairie. La municipalité souhaite encourager la participation de ses habitants à la végétalisation de certaines parties de l'espace public, afin de favoriser la nature et la biodiversité, d'embellir le cadre de vie, de créer du lien social, et de se réapproprié l'espace public. Un « permis de végétaliser » l'espace public, encadré par une charte, a été créé: sa demande pourra par exemple se faire sur les espaces verts intérieurs des lotissements, les micros-espaces verts le long des voies et trottoirs, sur des jardinières sur trottoirs, etc. Renseignements: site internet ou mail à l'élue qui porte le projet: [nathalie.moreno@mairie-roquettes.fr](mailto:nathalie.moreno@mairie-roquettes.fr).

### **Changement de numéro de téléphone pour contacter la CAF: 3230**

Pour appeler la CAF depuis le 16 décembre 2020, il faut désormais utiliser un **nouveau numéro : le 3230**. Il est demandé à l'appelant en début d'appel de saisir son numéro de département et il sera redirigé automatiquement vers la CAF à laquelle il est affilié. Ce nouveau numéro est identique sur l'ensemble du territoire et au coût d'un appel local.

### **Information à l'attention des retraités de la CNRACL de la commune**

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance. Une liste prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant sur la commune et admis à la retraite au 1er septembre 2020 ainsi qu'une affiche tenant lieu d'instruction de vote pour la vérification d'inscription sur la liste électorale sont affichées dans le hall de la Mairie (conformément à l'article 12 de l'arrêté du 25 août 2020).

### **Travaux de fouille sur réseau télécom pour la fibre sur l'Avenue Vincent Auriol**

Des travaux de fouille sur les réseaux de télécommunication pour la fibre ont lieu jusqu'au vendredi 22 janvier 2021, au 11 Avenue Vincent Auriol. Sur la section de voie où se déroule l'exécution des prestations du chantier les consignes sont les suivantes : la circulation se fera par feux tricolore, le dépassement sera interdit, le stationnement sera interdit. L'accès aux riverains sera assuré pendant toute la durée des travaux.

### **Rappel: Fermeture d'un axe routier Roquettes-Pinsaguel jusqu'à fin janvier**

Le SAGE va réaliser des travaux de fiabilisation de la distribution de l'eau potable en reliant les réseaux de Pinsaguel et de Roquettes jusqu'au vendredi 29 janvier. **La Rue de Las Peyres (axe routier Roquettes-Pinsaguel) sera coupée**. Une déviation sera mise en place par l'Avenue des Pyrénées-Rue Clément Ader-Avenue Vincent Auriol.

### **Agenda des événements publics (le maintien et les conditions des événements seront adaptés aux règles sanitaires applicables)**

16/01: anniversaire des 5 ans de la Médiathèque

20h00 salle Jean Ferrat.

29-31/01: [Festiv'Roquettes] Exposition peinture & photo au Château

08/02 : réunion publique sur les jardins partagés à Roquettes

05/02: Conférence « Frelons asiatiques, amis ou ennemis ? »,

19h00 salle Jean Ferrat